

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tel. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00774

Société : 60350

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BEN YAHIA ABDELLAH

Date de naissance : 1949

Adresse : 186 Lotissement FLANDRA - Sidi Maârouf  
Casablanca

Tél. : 066 32 00 356

Total des frais engagés : ..... Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade : ..... Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 17.10.2021

## INSTRUCTIONS A SUIVRE PAR LES ADHERENTS POUR FACILITER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS (MALADIE)

### 1. LES PRESTATIONS :

Sont accordées sur présentation d'une feuille de maladie ( pas de photocopies ), dûment remplie ( nom , prénom, matricule et le lien de parenté : adhérent , conjoint ou enfant ) accompagnée de toutes pièces justificatives.

### 2. PHARMACIE :

Les prestations sont accordées sur présentation de l'ordonnance qui doit comporter la date, le nom, prénom du malade inscrits de la main du médecin et accompagnée des vignettes, des prospectus, des médicaments prescrits et des P.P.M. ( Prix Public Marocain ).

### 3. EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION :

L'adhérent est tenu de fournir à la mutuelle soit un bulletin de changement de situation relatif à son conjoint accompagné d'une photocopie de l'acte ( de mariage , divorce ), soit un extrait de l'enfant ( naissance , décès ).

### 4. PIECES JOINTES :

Toutes les pièces concernant la maladie ou l'accident doivent être remises à la mutuelle au plus tard 3 mois après la première visite du médecin . Pour les soins et prothèses dentaires, le délai de remise est fixé à 1 mois après traitement .

### 5. INTERVENTION CHIRURGICALE :

- \* En cas d'intervention chirurgicale la note de la clinique doit préciser :
- a - Les honoraires du chirurgien, ainsi que le coefficient K correspondant à l'intervention .
- b - La ventilation des frais annexes , aide, anesthésie, etc .....
- c - Le nombre de jours d'hospitalisation .
- d - Le détail des fournitures pharmaceutiques .

### 6. SOINS ET PROTHESES DENTAIRES :

Pour les soins et la prothèse dentaire , demander au chirurgien dentiste un relevé détaillé des différents soins ou prothèses avec indication de la date à laquelle ils ont été effectués , des honoraires correspondants à chaque soin ou prothèse, du numéro et de la position exacte de chaque dent traitée .

Un accord préalable de la mutuelle est obligatoire avant l'exécution des prothèses, implants, orthodontie .

### 7. HOSPITALISATION A L'ETRANGER :

Les remboursements des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation se feront dans la limite du plafond général et au cours de change du jour des débours .

### 8. ACCIDENTS :

En cas d'accident, préciser les causes et circonstances et éventuellement les renseignements concernant le tiers ayant occasionné l'accident .

### 9. FRAUDE :

Toute fraude ou tentative de fraude entraînera la suspension de l'adhésion jusqu' à la prochaine réunion du comité de la mutuelle ( pour décision ).

#### - Sont considérés comme fraudes :

Falsification de facture - annotation non réelle des consultations , visites , frais pharmaceutiques - substitution d'un bénéficiaire - déclaration non réelle des ayants droits .



MUTUELLE DE PREVOYANCE  
DES BANQUES POPULAIRES  
GROUPE BANQUE POPULAIRE

CACHET BANQUE

DECLARATION DE MALADIE

Nom de l'assuré : BELLAMINE

Prénom : RATAN

N° SINISTRE :        NBR DE PIÈCES :        TOTAL DÉPENSES : 3.765,80

POLICE (1) : 1 2 1 1 3 98 MATRICULE CPM : 21301 ORDRE FAMILIAL : 00

À REMPLIR PAR LE MÉDECIN

Dr. CHERIF BEN MOUSSA,  
RHUMATOLOGUE  
44, Rue des Hôpitaux, Qt. des Hôpitaux  
Tél: 0522 22 23 04

Nom du malade : Bellamine  
Prénom du malade : Ratyan  
Nature de la maladie : Sol de

MALADE (2)

Lui même <input checked="" type="checkbox"/>
Conjoint <input type="checkbox"/>
Enfant <input type="checkbox"/>

À Casablanca Le 5/12/2020 Signature

MBP 31-13

(1) Porter le code Banque .

(2) Mettre une croix dans la case correspondante .

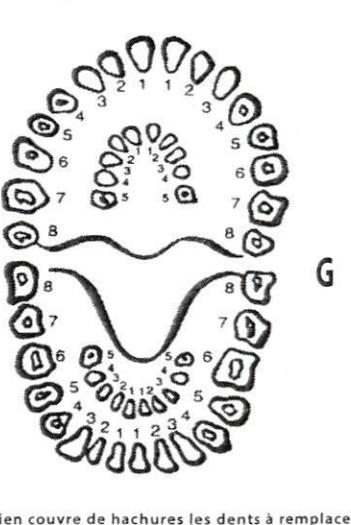
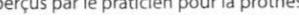
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel , Veuillez communiquer :  
les renseignements sous - pli cacheté à l'intention du médecin - conseil de la Mutuelle .

02-20

Praticien MEDECIN TRAITANT	Date des actes médicaux 19 Nov 2020	Nature des actes & Coefficients	Signature du médecin attestant le paiement Dr. CHIRIF BEN MOUSSA, RHUMATOLOGUE 14, Rue des Hôpitaux, Qt. des Hôpitaux Dr. CHIRIF BEN MOUSSA Tel: 0522 22 23 04 RHUMATOLOGUE Rue des Hôpitaux, Qt. des Hôpitaux Tél: 0522 22 23 04	Montant détaillé des honoraires	Réserve à la Mutuelle
ANALYSES RADIO-GRAPHIES	09/11/20 B 2039		QUALITE MEDICAL Dr. J. BEN YAHIA FEKHA Radio-Biologie Tél: 0522 86 03 36	26 500	
ACTES MEDICAUX OU PARA-MEDICAUX					
Exécution des Ordonnances MEDICAMENTS (OPTIQUE / ORTHOPEDIE)	Date de l'ordonnance 19/11/2020	Cachet du pharmacien , de l'opticien ou de l'orthopédiste Dr. BENYAHIA Mohamed Hicham Pharmacie RAB13 173, Bd. El Aïcha Lot Errabia BERRECHID - Tél.: 0522 33 69 00		Montant de la facture 315,30	Réserve à la Mutuelle

### Réserve à la Mutuelle ( commentaire )

(3) Mettre une croix dans la case correspondante

<b>SOINS</b> <input type="checkbox"/>	<b>PROTHESE</b> <input type="checkbox"/>
	
Montant des honoraires perçus par le praticien pour les soins : 	
Signature du praticien attestant l'exécution et le paiement des soins :	
Date : 	
Montant des honoraires perçus par le praticien pour la prothèse : 	
Signature du praticien attestant l'exécution et le paiement de la prothèse :	
Date de l'appareillage : 	
<p>- Le praticien couvre de hachures les dents à remplacer.        - Surcharge le contour des dents qui supporteront des crochets.        - Indique la nature de l'appareil, le nombre de dents artificielles et de crochets.</p>	

Dr. Hasnaa CHERIF BEN MOUSSA

Rhumatologue

Maladies des Os-Articulations

Colonne Vertébrale - Muscles  
et Tendons

Tél. Fax : 05.22.22.23.04

Sur Rendez-vous



حسناء شريف بن موسى ..

أخصائية في الروماتيزم

أمراض العظام والمفاصل

والعمود الفقري والعضلات

الهاتف / الفاكس : 05.22.22.23.04

بالموعد

Casablanca, le : 19 Nove 2020 الدار البيضاء، في :

18 Bellague Rg 1

42, 22 x 3

1. Col 20

IS

ACP

\* 3

52,80

2. Col 20

IS

ACP 6,50 an ouler

22,80

x 16

3.

Dr. CHERIF BEN MOUSSA,

RHUMATOLOGUE

44 Rue des Hôpitaux, Qt. des Hôpitaux

Tél: 0522 22 23 04

IS

05 22 22 23 04 : زنقة المستشفيات ( أمام مستعجلات ابن رشد ) الطابق الثالث - الهاتف.الفاكس :

44, Rue des Hopitaux (En Face des Urgences du CHU Ibn Rochd) 3ème Etage - Tél.Fax : 05 22 22 23 04

E-mail : hasnaab5@gmail.com البريد الإلكتروني:

- 4 - Piodod 30-  
 acq. quotid. x 3 mois  
 49,60
- 5 - Dex Forte .  
 1 Ampoule de 2ml

(AS)

(AS)

Dr. CHERIF BEN MOUSSA

RHUMATOLOGUE

44, Rue des Hôpitaux, Qt. des Hôpitaux

Tél.: 0522 22 23 04

815, 30 i

Dr. BENYAHIA Mohamed Hicham  
**Pharmacie RABIS**  
 173, Bd. El Hira Lot Errabii  
 BERRECHID - Tel.: 0522 33 69 00

21

Dr. Hasnaa CHERIF BEN MOUSSA

Rhumatologue

Maladies des Os-Articulations  
Colonne Vertébrale - Muscles  
et Tendons

Tél. Fax : 05.22.22.23.04

Sur Rendez-vous



حسناه شريف بن موسى

أخصائية في الروماتيزم

أمراض العظام والمفاصل

والعمود الفقري والعضلات

الهاتف / الفاكس : 05.22.22.23.04

بالموعد

Casablanca, le : ٢٤/٢٠٢٠ الدار البيضاء، المغرب

Hasnaa Cherif

VS NFS CRP

GOT GPT AST AL

aspartate aminotransferase

Creatinine kinase

ANV (IF) AC Rn + 851

AC Rn + 851



DR. CHERIF BEN MOUSSA HASNA

RHUMATOLOGUE

Rue des Hôpitaux, Qt. des Hôpitaux

05.22.22.23.04

# Anoual

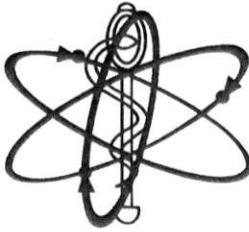
Laboratoire de Biologie medicale  
Genetique moleculaire  
Radio immuno-analyse  
Diagnostic Prenatal  
Biologie de la Reproduction

Total des



TOTAL DOSSIER 2650 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :deux mille six cent cinquante dirhams DH

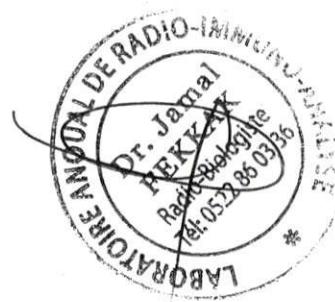


مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

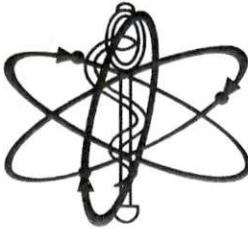
Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris  
Diplômé de l'Université Paris VII  
et de l'Institut Pasteur de Paris  
Biologiste Qualiticien



# Anoual

Laboratoire de Biologie medicale  
 Genetique moleculaire  
 Radio immuno-analyse  
 Diagnostic Prenatal  
 Biologie de la Reproduction



# مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris  
 Diplômé de l'Université Paris VII  
 et de l'Institut Pasteur de Paris  
 Biologiste Qualiticien

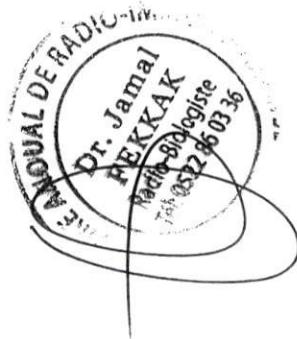
## FACTURE N° 2011090093

Mme Rajaa BELLAMINE

Demande N° 2011090093  
 Date de l'examen : 09-11-2020  
 Analyses :

### Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PSAD	Prélèvement sang adulte	E25	E
	ALAT (transaminase TGP)	B50	B
	ASAT (transaminase TGO)	B50	B
	Calcium	B30	B
	Créatinine	B30	B
	CRP us	B100	B
	G.G.T.	B50	B
	HbA1c	B100	B
	Vitamine D 25-OH (D2+D3)	B450	B
	Vitesse de sédimentation	B30	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	Phosphatase alcaline	B50	B
	Anticorps anti-ENA (SSA, SSB, Sm, Rnp, Jo1, Scl 70, centromère B) – dépistage et titrage – sérum	E350	E
	Anticorps anti-ENA (SSA, SSB, Sm, Rnp, Jo1, Scl 70, centromère B) – dépistage et titrage – sérum	E350	E
	Ac anti-Nucléaire	E300	E
	TSHus	B200	B
	NF	B80	B



Biologiste responsable : François CORNU

Biologistes médicaux :

J.C. AZOULAY	L. DRUART	A. MARCILLY	A. PETIT	S. TAPIA
Y. BOUAMRA	A. EBEL	N. MEKNACHE	I. PETIT	JM. VANDERNOTTE
C. BOURDIN	D. ENGERAND	ME. NAUD	B. QUILICHINI	
C. BOUZ	A. FORCE	X. NAUDOT	L. RAYMOND	
E. BUGNI	L. GUIS	M. NOUCHY	O. ROUALDES	
E. CART-TANNEUR	H. HAJJI	A. OVIZE	C. SAULT	
C. COIGNARD	V. JACOMO	G. PANTEIX	B. SCHUBERT	
N. COUPRIE	L. LEFLEM	L. PELLEGRINA	D. SCIORTINO	
H. DESSUANT	A. LIQUIER	G. PERAZZA	L. STROMPF	

AUTORISATIONS : Activité de diagnostic prénatal ; analyses de cytogenétique, y compris moléculaire ; analyses de génétique moléculaire ; analyses en vue du diagnostic des maladies infectieuses y compris de biologie moléculaire ; analyses de toxicologie y compris analyses portant sur les marqueurs sériques maternels ; Examens des caractéristiques génétiques d'une personne ou de son identification par empreintes génétiques ; Activité biologique d'assistance médicale à la procréation ; Autorisation de détention et/ou d'utilisation de sources de rayonnements ionisants à des fins de médecine nucléaire.

**Dossier : 20632 01844-10.11.20**

Enregistré le 10 Novembre 2020, à 11h25

Edité le 12 Novembre 2020, à 14h52:

Transmis par : LBM ANOUAL

Références : 2011090093

020887953 – 2063201844

Madame BELLAMINE RAJAA

**Exemplaire destiné à la patiente**
**Résultat d'analyse : Madame BELLAMINE, RAJAA**

Née le 06 Aout 1955, âgée de 65 ans

Prélèvement du 09 Novembre 2020 à 07h32


 ACCREDITATION  
N° 8-1100  
Liste des sites accrédités  
et portée disponibles sur  
www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés par le symbole # sont couverts par l'accréditation.

**■ Informations complémentaires**

DOCTEUR CHERIF BEN MOUSSA Hasnaa

**IMMUNOLOGIE**  
**Auto-Immunité**
**■ Anticorps anti-ENA typage/titrage (Immunofluorimétrie en flux-Bioplex-Biorad) #**

Anticorps anti-Sm RNP	< 0,9
Anticorps anti-U1 RNP	< 0,9
Anticorps anti-Sm	< 0,9
Anticorps anti-SSA/Ro 52	< 0,9
Anticorps anti-SSA/Ro 60	< 0,9
Anticorps anti-SSB/La	< 0,9
Anticorps anti-Scl 70	< 0,9
Anticorps anti-Jo 1	< 0,9
Anticorps anti-centromère B	< 0,9

Index < 0,9	: Négatif
Index compris 0,9 et 1,2	: Douteux
Index > 1,2	: Positif

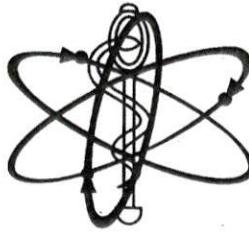
Réalisé par Biomnis IVRY – Validé par : Dr Laurence GUIS-CABANNE

François CORNU

Conformément aux textes en vigueur, votre échantillon biologique sera éliminé à l'issue du délai légal de conservation ou, sauf avis contraire de votre part formulé par écrit à l'attention de notre Secrétariat Médical, utilisé ou transféré, de manière anonyme et respectant le secret médical, à des fins scientifiques ou de contrôle qualité.

# Anoual

Laboratoire de Biologie medicale  
Genetique moleculaire  
Radio immuno-analyse  
Diagnostic Prenatal  
Biologie de la Reproduction



أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris  
Diplômé de l'Université Paris VII  
et de l'Institut Pasteur de Paris  
Biologiste Qualiticien

Mme Rajaa BELLAMINE

Né(e) le : 06-08-1955

Dossier N° : 2011090093

Date de l'examen : 09-11-2020

Prélevé le : 09-11-2020 07:32 en interne

Édité le : 17-11-2020



ACCREDITATION  
N° 8-3245  
Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

DR : Hasnaa CHERIF BEN MOUSSA

Adresse : 44 rue des hopitaux 3ème Etage CASABLANCA

Page 3 / 3

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

**Phosphatase alcaline (PAL) [AC]**  
( IFCC Cobas 6000® Roche)

46 UI/L (35-104)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 08-11-2017.

## VITAMINOLOGIE

échantillon primaire : sérum

**25-OH-Vitamine D (D2+D3) [AC]**  
(Liaison Chemiluminescence LIAISON XL)

04-02-2020

82.8

77.1 nmol/l  
30.8 ng/ml (75.0-250.0)  
(30.0-100.0)

## BILAN THYROIDIEN

échantillon primaire : sérum

**TSHus [AC]**  
((Chimiluminescence – COBAS 6000® Roche))  
Changement de technique et de valeurs normales à partir 24/07/2017.

09-09-2020

0.79

1.09 µUI/ml (0.27-4.20)

## AUTO-IMMUNITE

échantillon primaire : Sérum

## AAN par IF

Aspect de la fluorescence

Valeurs de référence :

-Négatif : inf. à 100

-Résultat non Significatif : 100 –seuil de positivité

-Taux peu élevé : 160 à 320

-Taux élevé : sup. à 320

Les résultats sont à interpréter en fonction de l'aspect, de l'âge et des signes cliniques.

19-09-2019

<100

<100

Une recherche négative d'anticorps anti nucléaires ne permet pas d'exclure un contexte d'auto-immunité, notamment pour les anti SSA/Ro60. Si le contexte clinique évocateur, une recherche SPECIFIQUE des anticorps peut compléter le bilan.

## ANALYSES TRANSMISES

Anticorps anti-ENA (SSA, SSB, Sm, Rnp, Jo1, Scl 70, centromère B) – dépistage et titrage – sérum\_1 :<sup>(1)</sup>

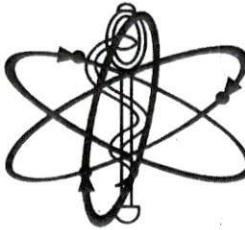
Analyse transmise à un laboratoire externe. Merci de voir le compte rendu ci-joint.

(1) Labo. exécutant : BIOMNIS – 78 Avenue de Verdun, 94200 Ivry-sur-Seine, France ()



# Anoual

Laboratoire de Biologie medicale  
Genétique moléculaire  
Radio immuno-analyse  
Diagnostic Prenatal  
Biologie de la Reproduction



# أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris  
Diplômé de l'Université Paris VII  
et de l'Institut Pasteur de Paris  
Biologiste Qualiticien

Mme Rajaa BELLAMINE

Né(e) le : 06-08-1955

Dossier N° : 2011090093

Date de l'examen : 09-11-2020

Prélevé le : 09-11-2020 07:32 en interne

Édité le : 17-11-2020



ACCREDITATION  
N° 8-3245  
Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

Page 2 / 3

## Créatinine [AC]

(Jaffé, tamponné, cinétique- Cobas 6000® Roche)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 07/08/2017.

15-06-2020

6.1 mg/l  
(5.0-9.0)  
54.0 µmol/l  
(44.3-79.7)

7.1

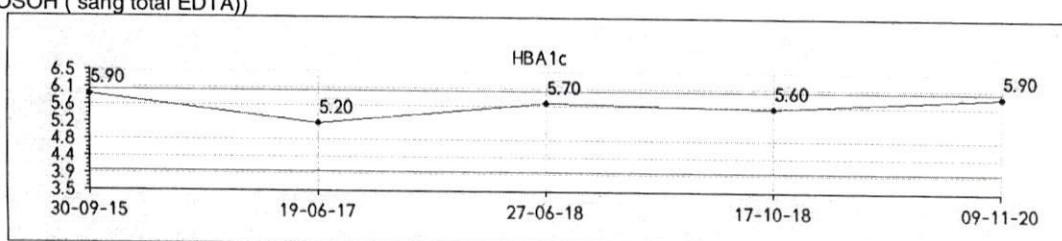
## HbA1c [AC]

(HPLC – TOSOH ( sang total EDTA))

17-10-2018

5.9 %  
(4.0-6.0)

5.6



## CRP.us [AC]

(Immunoturbidimétrie – Cobas 6000® Roche)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 26/07/2017.

15-06-2020

3.0 mg/L  
(<5.0)

1.8

## Calcium [AC]

(o-Cresolphthaleine complexon – Cobas 6000® Roche)

04-02-2020

91 mg/l  
(86-102)  
2.27 mmol/l  
(2.15-2.54)

90

## IONOGRAMME SANGUIN

Echantillon primaire : plasma hépariné

## ENZYMOLOGIE

Echantillon primaire : plasma hépariné

## Transaminases GOT (ASAT) [AC]

(IFCC, sans phosphate de pyridoxal – Cobas 6000® Roche)

04-02-2020

15 UI/L  
(<32)

15

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 18/08/2017.

## Transaminases GPT (ALAT) [AC]

(IFCC, sans phosphate de pyridoxal – Cobas 6000® Roche)

04-02-2020

13 UI/L  
(<33)

12

Changement de techniques et de valeurs normales à partir du 18/08/2017.

## G.G.T [AC]

(Carboxy-GLUPA/Szasz-Persijn/Tris – Cobas 6000® Roche)

04-02-2020

17 UI/L  
(<36)

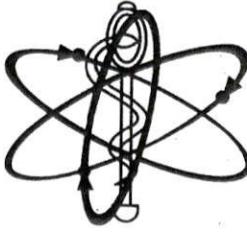
15

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 18/08/2017.



# Anoual

Laboratoire de Biologie médicale  
Génétique moléculaire  
Radio immuno-analyse  
Diagnostic Prenatal  
Biologie de la Reproduction



# أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris  
Diplômé de l'Université Paris VII  
et de l'Institut Pasteur de Paris  
Biologiste Qualiticien

Mme Rajaa BELLAMINE

Né(e) le : 06-08-1955

Dossier N° : 2011090093

Date de l'examen : 09-11-2020

Prélevé le : 09-11-2020 07:32 en interne

Édité le : 17-11-2020

DR : Hasnaa CHERIF BEN MOUSSA

Adresse : 44 rue des hôpitaux 3ème Etage CASABLANCA

Page 1 / 3



ACCREDITATION  
N° 8-3245  
Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

## HEMATOCYTOLOGIE

### Hémogramme

Cytométrie de flux sur ABX Pentra (échantillon primaire : sang total EDTA)

			15-06-2020
Leucocytes	[AC]	8.40	milliers/ $\mu$ l (4.00-10.00)
Hématies	[AC]	4.59	millions/ $\mu$ l (3.80-5.80)
Hémoglobine	[AC]	14.2	grs/dL (11.5-16.0)
Hématocrite	[AC]	41.7	% (37.0-47.0)
VGM	[AC]	91.0	$\mu$ 3 (80.0-100.0)
TCMH	[AC]	30.9	pg (27.0-32.0)
CCMH	[AC]	34.0	g/dl (32.0-36.0)
RDW	[AC]	12.4	% (11.0-16.0)
Polynucléaires Neutrophiles		57.4	%
Soit:		4.82	milliers/mm <sup>3</sup> (2.00-7.50)
Polynucléaires Eosinophiles		0.6	%
Soit:		0.05	milliers/mm <sup>3</sup> (0.00-0.50)
Polynucléaires Basophiles		0.7	%
Soit:		0.06	milliers/mm <sup>3</sup> (0.00-0.20)
Lymphocytes		35.8	%
Soit:		3.01	milliers/mm <sup>3</sup> (1.00-4.00)
Monocytes		5.5	%
Soit:		0.46	milliers/mm <sup>3</sup> (0.20-1.00)
Plaquettes	[AC]	262	milliers/ $\mu$ l (150-500)
<b>Vitesse de sédimentation</b>			283

### VS 1ère heure

(VES-MATIC EASY)

Valeur normale inférieure à

46 mm

18-09-2019

22

38

37

## BIOCHIMIE SANGUINE

### Glycémie à jeun

(HK/G6PDH- Cobas 6000® Roche)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 26-08-2017.

0.90 g/l (0.74-1.09)  
5.00 mmol/l (4.11-6.05)

15-06-2020

1.10





Quittance De Remboursement  
Maladie Maternite

Société : C.P.M - BCP : PL - RETRAIT N° de sinistre : 20971297  
Contrat n° : 0X1211498 / 00 N° dossier : 4  
N° d'affiliation : 21501 Date de survenance : 09/11/2020  
Matricule Société : 0 Date de traitement : 24/12/2020  
Assuré : BELLAMINE RAJAA Date de remboursement : 24/12/2020  
Bénéficiaire : BELLAMINE RAJAA Médecin : \*\*\*\*\*

Nature des prestations	Dépense réelles en dhs	Base de remboursement	Cof (nbre)	Taux en %	Remboursement autre Cie	Remboursement AXA
CONSULT° SPECIALISTE	300,00	300,00	0	85,00	0,00	255,00
ANALYSES B	2 650,00	2 650,00	0	85,00	0,00	2 252,50
MEDICAMENTS	815,80	815,80	0	85,00	0,00	693,43
	3 765,80	3 765,80			0,00	3 200,93

Observations :

Informations :